

Descriptif de module

Hes-so Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences Western Switzerland

Domaine : Santé **Filière** : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Posture 4	2023-2024	
Code : S.SI.370.4827.F.19	Type de formation : Bachelor en emploi	
<i>Niveau</i> : Module de base	Type : Module principal	
Caractéristique: Module obligatoire dont l'échec définitif entraine l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.	Organisation temporelle: ☐ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres ☐ Semestre d'automne ☐ Semestre de printemps ☐ Autre:	
2. Organisation		
Crédits ECTS : 5		
Langue principale d'enseignement : Français Autres d	compétences linguistiques :	
Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence aux cours est obligatoire		
3. Prérequis		
☐ Avoir validé le module ☐ Av	oir suivi le module	
□ Pas de prérequis □ Au	rtre :	
4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage		
Rôles et compétences visées		
A. Rôle d'Expert·e : Compétences □ A1 □ A2 ⋈ A3 ⋈ A4		
B. Rôle de Communicatrice-eur : Compétences □ B1 ⊠ B2 ⊠ B3 ⊠ B4		
C. Rôle de Collaboratrice-eur : Compétences ⊠ C1 □ C2 □ C3 ⊠ C4		
D. Rôle de Manager : Compétences □ D1 □ D2 ☑ D3 ☑ D4		
E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences ⊠ E1 □ E2 □ E3 ⊠ E4		
F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences ⊠ F1 ⊠ F2 □ F3		
G. Rôle de Professionnel·le : Compétences ⊠ G1 ⊠ G2 □ G3 □ G4		

Objectifs généraux d'apprentissage

- Se positionner dans la corporation
- Promouvoir sa profession
- Mettre en visibilité et valoriser sa participation
- Prendre part de manière critique aux échanges de savoirs
- Faciliter de manière ciblée la communication professionnelle

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

Mobilisation de références théoriques dans les champs de la philosophie, des soins infirmiers et des sciences du travail, relatifs aux modes de communication, aux offres de positionnement, à l'éthique de l'information.

Durant les 00 hourse que nécessitant l'acquisition des E crédits du module, la répartition pout être définie

comme suit :	s séminaires (48h) / Travail de grou	pe et travail personnel (38h)
Modalités pédagogiques		
☑ Cours magistral☑ Atelier/laboratoire☐ Modalité digitale	☑ Séminaire☐ Simulation☐ Autre (préciser) :	☐ Projet ☐ Formation pratique/stage
6. Modalités d'évaluation	n et de validation	
Le module est validé si l'ét Si l'étudiant.e obtient la q Si l'étudiant.e obtient la q Les modalités d'évaluatior	•	ation.
7. Modalités de remédia	ition et de répétition	
Remédiation	☑ Remédiation possible☐ Examen complémentaire	☐ Pas de remédiation☐ Travail additionnel
), al. 4 du Règlement sur la formation nue après remédiation est E en cas	on de base (Bachelor et Master) en HES-SO du de réussite ou F en cas d'échec.
Répétition	Les modalités de répétition so	nt définies en tenant compte de la situation

d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu en principe au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

Benasayag, M. (2004). Le mythe de l'individu. La découverte.

Bourgeois, É. (2018). Le désir d'apprendre. Presses Universitaires de France.

Floridi, L. (2014). The fourth revolution: how the infosphere is reshaping human reality. Oxford University Press.

Jobert, G. (2014). Exister au travail : les hommes du nucléaire. Erès.

10. Enseignant.e.s

Responsable de module : César Aguet

Descriptif validé le 5 septembre 2023, par la responsable de programme Catherine Bigoni